

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DU MUSEE
DE LOUVECIENNES/LOUVECIENNES

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Marly-Le-Roi
Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
22 juillet 2020

PUBLIE LE : 31 JUIL. 2020

Délibération n°220720-13 : Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile De France

L'an deux mille vingt, le vingt-deux juillet à dix-huit heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la gestion du Musée de Louveciennes/Marly-Le-Roi, dûment convoqué par le Président le seize juillet, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Louveciennes, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre FACON, doyen de l'assemblée, puis de **Monsieur Lydéric WATINE**, Président du Syndicat Intercommunal, nouvellement élu et immédiatement installé.

SEANCE DU 22 JUILLET 2020

PRESENTS

LOUVECIENNES

Bernard FACON, DELEGUE TITULAIRE
Lydéric WATINE, DELEGUE TITULAIRE
Max BRUNNER, DELEGUE TITULAIRE
Laurence LAFONT, DELEGUEE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI

Jean-François PERRAULT, DELEGUE TITULAIRE
Béatrice CASANOVA, DELEGUEE TITULAIRE
Emmanuelle RAMPAZZO, DELEGUEE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

MARLY-LE-ROI

Clarisse ZANN, DELEGUEE TITULAIRE

Communes non représentées : NEANT

Assistaient à la séance

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux
Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général Adjoint des Syndicats Intercommunaux
Madame Catherine SCAGNI, Directrice des équipements extérieurs mutualisés
Madame Anne-Sophie MOREAU, Chargée des publics et de la communication du Musée du Domaine royal de Marly
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du pôle des assemblées des syndicats intercommunaux

Nombre de communes	:	2
QUORUM	:	5
<u>Délégués présents</u>	:	7
<u>Pouvoir</u>	:	1
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	7 pour le compte administratif 8 pour les autres délibérations

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION A LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (DRAC) D'ILE DE FRANCE

RAPPORTEUR : Le Président

VU le Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT l'intérêt pour le syndicat intercommunal pour la gestion du Musée de Louveciennes/Marly-le-Roi de percevoir des subventions de la DRAC Île-de-France, pour les projets de l'année 2020 du Musée du Domaine royal de Marly et particulièrement dans le cadre de sa participation à l'opération « L'Été culturel » ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

ARTICLE 1 : DECIDE de solliciter la DRAC pour l'obtention d'une subvention relative aux actions suivantes :

- L'opération « L'Été culturel » (4 156 €) ;
- La restauration d'œuvres des collections ;
- L'achat de matériel de conservation préventive (mobilier) ;
- Toutes autres activités et projets en lien avec la réouverture du musée.

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à signer tout document s'y rapportant.

Fait à Marly-le-Roi, le **31 JUIL. 2020**

Transmis en préfecture et affiché le **31 JUIL. 2020**

Pour Extrait Conforme

Lydéric WATINE
Président du Syndicat Intercommunal

